COMMUNIQUE DE PRESSE

L’ANRS MIE, l’Inserm et le CHU de Bordeaux s’associent pour développer la biobanque ANRS MIE

Bordeaux, le 10 novembre 2026

L’ANRS Maladies infectieuses émergentes (ANRS MIE), l’Inserm et le CHU de Bordeaux ont officialisé le 3 novembre 2026, au Centre de Ressources Biologiques (CRB) du CHU de Bordeaux, le lancement d’un partenariat public-public autour de la biobanque ANRS MIE, s’engageant ainsi ensemble dans le développement et la pérennité de cette infrastructure nationale.

En 2002, l’ANRS MIE et l’Inserm via son unité de service « Essais thérapeutiques et maladies infectieuses » ont établi une collaboration autour de la création d’une biobanque. Celle collaboration s’est élargie en 2015 avec l’expertise du Centre de Ressources Biologiques (CRB) du CHU de Bordeaux et l’implication majeure de la Dre Docteur Isabelle Pellegrin, virologue coordinatrice médicale du CRB depuis sa création. L’engagement de la Dre Pellegrin dans la recherche sur le VIH, puis sur les maladies infectieuses émergentes ainsi que son expertise en gestion de biobanques (*biobanking*), ont en effet positionné le CRB du CHU de Bordeaux comme biobanque nationale de l’ANRS MIE pendant plus de 10 ans.

Aujourd’hui, c’est sur cette base solide que le partenariat se poursuit.

La rencontre, qui a eu lieu le 3 novembre à Bordeaux, a été l’occasion de réaffirmer les principes et les orientations qui ont présidé à la mise en place du partenariat, soulignant également la volonté commune de faire du CHU de Bordeaux le site de référence pour l’accueil des collections biologiques dans le périmètre de l’ANRS MIE.



Lancement du partenariat public-public autour de la biobanque ANRS MIE en présence d'Alexis Thomas, directeur général adjoint du CHU de Bordeaux, de la Dre Agnès Georges-Walryck, Cheffe de Pôle de Biologie et Pathologie du CHU, de Carles de Bideran, directeur de la recherche et de l'innovation du CHU, et du Dr Hervé Raoul, directeur adjoint de l'ANRS MIE.

Pour répondre à l'augmentation de l'activité et à la nécessité de conserver les collections ANRS MIE, le CRB du CHU de Bordeaux est engagé depuis juin 2026 dans un important chantier d'extension. Il apportera 80 m² supplémentaires, avec :

- L'installation de nouvelles enceintes de conservation à -80°C et -150°C, dont une partie est destinée à la biobanque ANRS MIE ;
- L'aménagement de deux nouvelles salles techniques (une salle de culture et une salle pour les agents chimiques dangereux), ainsi que la réorganisation des salles de préparation et de réception des échantillons.

« Ce partenariat reconnaît l'expertise de nos équipes et la place du CHU de Bordeaux dans la recherche sur les maladies infectieuses. Nous sommes fiers que l'ANRS MIE et l'Inserm nous confient leurs collections, et pleinement mobilisés pour faire de cette biobanque un outil toujours plus performant au service des chercheurs. » **Vincent-Nicolas Delpech, directeur général du CHU de Bordeaux**

« Créée en 2002, la biobanque de l'ANRS MIE est aujourd'hui parmi les plus grandes collections biologiques d'échantillons issus des recherches cliniques sur le VIH et les hépatites dans le monde. Elle s'attache à développer une organisation logistique innovante et performante au sein du CHU de Bordeaux avec l'ambition de s'ouvrir à une gamme plus large d'échantillons et de pathogènes émergents et de s'intégrer au paysage européen et international. » **Hervé Raoul, directeur adjoint aux infrastructures et affaires européennes, ANRS MIE**

« La qualité, la traçabilité et la pérennité des collections biologiques est une condition essentielle à leur valorisation scientifique. Dans un contexte d'exigences réglementaires croissantes, notre rôle est d'accompagner les équipes de recherche en leur apportant un soutien logistique fiable et adapté à ces nouveaux enjeux. » **Aurélia Vessière, responsable de l'unité de service Inserm Essais thérapeutiques et maladies infectieuses**

Des chantiers sont prévus pour les prochains mois. Les partenaires ont présenté la feuille de route commune, qui s'articule notamment autour de plusieurs projets :

- Une grille tarifaire, fondée sur les coûts complets de la biobanque, à destination des équipes de recherche académiques ou privées et définissant les services proposés et leur coût ;
- La prise en charge des collections issues d'études non promues par l'ANRS, avec un cadre contractuel et tarifaire adapté ;
- La valorisation des collections existantes et à venir pour contribuer à la production de nouvelles connaissances avec la validation d'une politique d'accès, la mise en place d'un catalogue ;
- L'évaluation régulière et dynamique de la pertinence des collections pour de futurs projets de recherche ;
- L'évolution des outils informatiques et la modernisation des pratiques pour adapter la biobanque ANRS MIE aux besoins actuels et futurs de la recherche ;
- L'inscription de la biobanque ANRS MIE dans les initiatives nationales et européennes, notamment Open-ReMIE ou l'infrastructure FrBioNet, pour renforcer sa visibilité et son ancrage dans le paysage de la recherche sur les maladies infectieuses.

À propos du CHU de Bordeaux

Acteur de référence du paysage hospitalier, universitaire et scientifique, le CHU de Bordeaux conjugue soins, formation, enseignement et recherche au plus haut niveau. Premier employeur de Nouvelle-Aquitaine avec plus de 15 700 professionnels, dont 1 600 médecins, il est implanté sur quatre sites hospitaliers : Pellegrin et Saint-André à Bordeaux, Haut-Lévêque et Xavier-Arnozan à Pessac. La recherche constitue un pilier majeur de son projet institutionnel, avec près de 2 800 projets en cours impliquant environ 18 000 patients.

À propos de l'ANRS MIE

L'ANRS Maladies infectieuses émergentes (ANRS MIE), créée en 2021, est une agence autonome de l'Inserm qui anime, évalue, coordonne et finance la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles, la tuberculose et les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes. Elle prépare la réponse aux enjeux scientifiques posés par les maladies émergentes ainsi que son déploiement en temps de crise.
Pour plus d'information : https://www.anrs.fr

À propos de l'Inserm

Créé en 1964, l'Inserm est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche. Dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine, il se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient. Sur la scène internationale, il est le partenaire des plus grandes institutions engagées dans les défis et progrès scientifiques de ces domaines.

Pour plus d'information : https://www.inserm.fr/

CONTACTS PRESSE

CHU de Bordeaux – Direction de la communication et de la culture : presse@chu-bordeaux.fr
ANRS MIE : presse@anrs.fr
Inserm : presse-web@inserm.fr